Ständerat

Conseil des Etats

Consiglio degli Stati

Cussegl dals stadis



Dies academicus 2009, Université de Fribourg

Le Président CH-3003 Berne

L'université, miroir de la société

Le 10 novembre 2009

14 novembre 2009

## Seules les paroles prononcées font foi.

Monsieur le Recteur,

Madame la Conseillère d'Etat,

Monsieur le Préfet,

Mesdames et Messieurs les membres du corps professoral,

Madame la présidente de l'Association du personnel,

Mesdames et Messieurs les étudiants,

Mesdames et Messieurs les chanteurs et les musiciens,

Chers invités et chers amis,

«L'histoire humaine n'est qu'un effort incessant d'invention, et la perpétuelle évolution est une perpétuelle création», dit Jean Jaurès dans son fameux «Discours à la jeunesse».

Quel chemin parcouru depuis la création en 1088 de la première «mère nourricière des études», l'Alma Mater studiorum de Bologne! Des étudiants solidaires décident de recruter leurs professeurs sur le modèle des fondations, des corporations, des associations et des confréries médiévales. Ils rompent ainsi avec les écoles cathédrales des évêques, qui jusque là régnaient sur la connaissance et le savoir européens. Interpellée, l'Eglise institue quarante ans plus tard un enseignement hiérarchisé mais donnant à tous les mêmes droits. Grégoire IX souligne dans la Grande charte de l'université que la «licence d'enseigner» ne sera accordée qu'à «des hommes dignes en fonction du lieu et du moment, selon le statut de la cité, l'honneur et le renom des facultés», «toute considération de personne ou d'origine étant écarté».



Le pape va jusqu'à fixer qui doit donner des leçons, à quelle heure et quel auteur choisir, la taxation des loyers, l'interdiction de certaines maisons; «le pouvoir de châtier comme il faut ceux qui se rebellent contre ces constitutions ou règlements en les excluant.» Le souverain pontife interdit le port d'armes pour les étudiants ainsi que «toute jouissance ou privilège pour maîtres ou étudiants sans fréquentation préalable de l'université».

Cela nous fait sourire aujourd'hui mais comment ne pas être impressionné par l'autonomie juridictionnelle des universités grégoriennes, leur droit de grève et de sécession et leur prérogative d'attribuer les grades universitaires. En deux siècles, la réforme s'étend jusqu'aux confins de la chrétienté à travers une soixantaine d'institutions universitaires: tous les grands princes européens tiennent à ce que leur ville en possède une.

Avec l'Universitas studiorum, le deuxième Moyen-âge a inventé un mécanisme extraordinaire de promotion sociale liée à l'acquisition des savoir.

En plus de sanctionner les compétences acquises, les grades de l'enseignement universitaire marquent l'honorabilité dans l'espace social. L'université légitime la raison sociale tout en détenant le monopole de la compétence scientifique.

Cinq siècles plus tard, en 2009, l'institution universitaire jouit d'une légitimité tout aussi forte même si elle cherche sa place dans la cité et dans la société à travers le processus de Bologne. Quand à la société, elle attend de l'Alma Mater confirmation et justification de ses fondements, de son organisation et de ses règles.

Faut-il croire le sociologue Pierre Bourdieu quand il dit que tout système d'enseignement est «la reproduction d'un arbitraire culturel contribuant, lui-même, à reproduire des rapports sociaux inégalitaires»?



Ce qui est certain, au début de ce 21<sup>e</sup> siècle, c'est que les attentes à l'endroit de l'université se renforcent, avec l'accélération des mutations sociales et économiques. Comme par le passé, la mère nourricière doit combler ses enfants de savoir mais elle doit en plus leur apprendre à ordonner les connaissances pléthoriques, véhiculées par les autoroutes de données et les réseaux d'informations. Elle doit les former à utiliser les savoirs dans un cadre plus vaste, de manière responsable et éthique.

Et puis l'université doit faire face à l'allongement de la vie et aider les membres de la communauté à participer pleinement à la construction de la société tout au long de leur existence. Au nom d'une citoyenneté vivante, l'Alma Mater est appelée à la rescousse pour actualiser et approfondir les connaissances par un perfectionnement de haut niveau.

## Der allgemeine und ständige Bildungszugang ist heute das Pendant zum allgemeinen Stimm- und Wahlrecht

Auf der Höhe der Forschung sein, neue Denkrichtungen einschlagen, den Weg für Entdeckungen ebnen, die Wahrnehmung des Reellen und Ideellen erweitern – die Aufgabe einer modernen Universität ist ebenso enorm (um nicht zu sagen: abnorm) wie die Herausforderungen unserer Gesellschaft.

Verschiedene möchten die Hochschulbildung als Zugpferd im internationalen Wettbewerb einspannen. Das «Weissbuch» des Verbundes der schweizerischen Akademien fordert, dass bis 2030 70 Prozent der Schweizer Jugend einen Hochschulabschluss besitzt, dass die Bildungsausgaben auf 10 Prozent des BIP beziehungsweise auf 20 Prozent der Ausgaben der öffentlichen Hand angehoben werden.



Arme Alma Mater! Soll sie jetzt zur beflissenen Staatsdienerin werden und nur noch Nährmutter des Bruttosozialprodukts sein? Die Universität widerspiegelt die unterschiedlichsten Träume, Ängste und Interessen unserer Gesellschaft.

Das ist umso offenkundiger, als sich das Stimmvolk im Mai 2006 für einen Verfassungsartikel aussprach, der wie folgt lautet: «Bund und Kantone sorgen gemeinsam für die Koordination und für die Gewährleistung der Qualitätssicherung im schweizerischen Hochschulwesen».

Es ist an der Zeit, die Hochschullandschaft mit einem neuen Hochschulförderungsund Koordinationsgesetz (HFKG) zu verändern. Der Gesetzesentwurf des Bundesrates hat keine Begeisterungsstürme ausgelöst: Sowohl die Wirtschafts- als auch die akademischen Kreise beklagen sich, dass diese Vorlage ihnen im Hochschulrat zu wenig Platz einräumt.

Die äusserst zahlreichen Standpunkte haben die parlamentarische Kommission des Nationalrates bewogen, eine Subkommission mit der vertieften Prüfung dieser Vorlage zu beauftragen. Ob es ihr gelingen wird, ein mehrheitsfähiges Gesetz auszuarbeiten? Wir können nur hoffen.

Selbst wenn die Universität nicht in einer komfortablen Lage ist, kann sie sich von ihrer Pflicht, der Gesellschaft als Richtschnur zu dienen, nicht entbinden. Die Universität muss als Bildungsinstitution zahlreichen Auflagen genügen. Sie muss sich deshalb Gedanken darüber machen, was sie will und was sie bieten kann.

L'Alma Mater se bâtit sur la soif de découverte, d'exploration, d'invention et de compréhension de ceux qui l'animent et la font vivre. La capacité des étudiants, des professeurs et des chercheurs à anticiper les défis futurs qui se poseront à l'humanité, alors que personne n'en a aujourd'hui la moindre idée, est un capital sans prix.



L'université doit résister à la tentation de la vision à court terme, de l'utilitarisme. Vouloir formater l'université selon les besoins du marché, évaluer les diplômés des hautes écoles selon leur rentabilité immédiate ou encore mettre les hautes écoles au service des priorités de l'Etat est aberrant. Ce genre d'aveuglement a débouché sur la crise économique que nous traversons aujourd'hui.

Le cloisonnement des disciplines universitaires – parfois jusqu'à l'imperméabilité – procède de la même erreur d'optique. La création de l'Institut interdisciplinaire des études européennes de Fribourg va heureusement dans le sens inverse.

L'Alma Mater doit développer ses propres capacités, selon des buts et des règles qu'elle se donne à elle-même, régler ses propres affaires à sa manière et garder une saine autonomie face aux tenants des pouvoirs politique et économique. Et surtout, elle doit nourrir son enseignement par la recherche. La curiosité scientifique et la découverte gratuite doivent rester les vertus cardinales de l'Alma Mater.

J'ai évoqué le trio étudiants-professeurs-chercheurs. Pas d'étudiants sans professeurs, pas de professeurs qui ne soient aussi des chercheurs: voilà la règle d'une université en bonne santé. L'unité de la recherche et de l'enseignement est vitale car elle garantit la transmission des résultats de la recherche aux étudiantes et aux étudiants, ainsi qu'à la société tout entière. Cette transmission en ligne directe encourage en outre la jeune génération à assurer la relève.

Je suis très fier que l'Université de Fribourg ait signé à ce jour quelque 150 conventions d'échanges avec d'autres universités sous l'égide d'Erasmus ou de Socrate. J'ai également le plus grand respect pour les maîtres de recherches qui résistent à l'uniformisation des méthodes et des démarches. Le risque est bien réel avec les technologies de l'information de reproduire à l'infini des recherches et des propos déconnectés de la réalité est réel. De la pertinence des recherches dépendent les avancées et les progrès.



## La recherche ne doit servir que sa propre cause.

Les chercheurs et les enseignants sont soumis aux critères internationaux de la communauté scientifique et seulement à eux. Les chercheurs doivent pouvoir prévoir et poursuivre leurs objectifs de recherche et d'enseignement grâce à un financement et un équipement suffisant. Il en va de la liberté de la recherche et de l'enseignement.

On évalue à 10% le rendement des investissements dans nos hautes écoles et la tentation est grande de faire une grande place aux investissements privés. C'est là qu'interviennent les collectivités publiques. L'Etat assurera un pilotage global avec la future LAHE mais l'université doit assumer toutes ses responsabilités, même les plus difficiles comme celles liées à la limitation des branches d'enseignement sur les sites particulier. La qualité de la formation tertiaire gagnerait à être envisagée comme un ensemble au niveau national. La Suisse est un petit territoire et les étudiants profiteraient d'une plus grande synergie entre les campus.

L'université doit se soustraire autant que faire se peut aux influences politiques, aux impératifs de l'économie, de la société et des groupes d'intérêts. Comme tout idéal, ce but est inatteignable - surtout dans les circonstances budgétaires actuelles - mais il guide l'institution universitaire sur le chemin de crête qui est le sien.

Chers étudiantes, chers étudiants,

Facteur humain et dimension morale: voilà à mes yeux ce qui fait la spécificité et la grandeur de votre université.

Lorsque vous suivez les cours et les séminaires de l'Université de Fribourg, sans doute aspirez-vous à recevoir un savoir qui dépasse le stricte cadre des disciplines scientifiques que vous avez choisies. Il est légitime aussi que vous cherchiez des



cohérences, des connexions, des corrélations entre les connaissances que vous engrangez. Il est salutaire que vous puissiez confronter vos représentations et vos conceptions à celles de vos professeurs.

L'Université de Fribourg garde un visage humain même si elle accueille plus de 10'000 étudiants. Elle privilégie les rapports personnels avec les étudiants et parvient ainsi à transmettre également des valeurs et des jugements de valeur. Elle envisage le progrès scientifique et technique dans la perspective du progrès social et culturel. Son ambition est d'humaniser la société et il me semble qu'elle y réussit plutôt bien.

Et c'est Jean Jaurès qui nous donnera le mot de la fin: «(...) on se condamne soimême à ne pas comprendre l'humanité, si on n'a pas le sens de sa grandeur et le pressentiment de ses destinées incomparables.»

Je vous remercie de votre attention.